

Votre interlocuteur  
**VERSPIEREN SA**  
8 AVENUE DU STADE DE FRANCE  
93210 LA PLAINE ST DENIS

 **01 49 64 14 62**  
 **01 49 64 14 63**

**réinventons / notre métier**



NOVAMAS  
GOODMECANO.COM  
102 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES  
75008 PARIS

## Vos conditions particulières

Date d'émission  
**24 juillet 2018**

Ce contrat est conclu entre :

**AXA France IARD SA**  
**Et GOOD MECANO**

Ce contrat prend effet le **01/09/2018**.

Il s'agit d'une **affaire nouvelle**.

Ces conditions particulières jointes

- Aux conditions générales n° **660105** version **D**
- A l'annexe Protection Juridique n° **660106 C**

Dont le souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire, **constituent le contrat d'assurance**.

### Votre contrat

GARAGE CHIFFRE D'AFFAIRES

### Vos références

Contrat  
**10288489704**

Référence client  
**0641399920**

## Vos références

Contrat **10288489704**

Référence client **0641399920**

## **ACTIVITES GARANTIES**

Le souscripteur déclare exercer l'activité de :

Prestations d'entretiens, réparations et carrosseries effectuées sur le lieu du garage ou à domicile sur des véhicules de moins de 3,5 tonnes à l'aide d'une pièces automobiles achetés par le client final.

La prestation réservée via la plateforme GOODMECANO.COM peut être effectuée sur le lieu du garage ou au domicile du client.

## **CONDITIONS DE GARANTIES**

Pour la validité de la garantie, l'Assuré devra avoir satisfait aux obligations suivantes :

### **1. Choix du mécanicien au statut d'Auto-Entrepreneur / de société / de salarié (particulier exclu)**

Les Auto-Entrepreneurs Mécaniciens devront avoir satisfait à certaines exigences professionnelles en vue de leur intégration au sein de GOOD MECANO, et notamment :

- Etre titulaire d'un diplôme en Mécanique Automobile,
- Justifier d'une expérience professionnelle en mécanique de **2 ans minimum**
- Avoir produit une attestation sur l'honneur de casier judiciaire vierge,
- Avoir produit un récépissé d'enregistrement du candidat en tant que société ou Auto-Entrepreneur (Kbis),
- Avoir produit les coordonnées d'un compte bancaire domicilié en France,
- Avoir produit une carte d'identité ou un titre de séjour en cours de validité,
- Avoir produit un permis de conduire en état de validité
- Certifier ne pas avoir fait l'objet d'une décision administrative ou judiciaire de retrait ou suspension de permis de conduire supérieure ou égale à un mois.

### **2. Ordre de Mission**

Lors de tout accident, l'Assuré s'engage à fournir à son assureur en plus des documents habituels :

- Le contrat de services en bonne et due forme, entre GOOD MECANO et l'Auto-Entrepreneur, certifiant qu'il était donc en mission régulière dans le cadre de son activité réalisée pour le compte de GOOD MECANO,
- L'ordre de mission de la prestation réalisée reprenant les informations suivantes :
  - \* la date et l'heure de l'intervention
  - \* l'immatriculation du véhicule concerné (certificat d'immatriculation)
  - \* le type d'intervention réalisé
  - \* la facture d'achat de la pièce automobile

Cet ordre de mission formalisera le contrat tripartite entre GOOD MECANO, l'Auto-Entrepreneur/Mécanicien et le Client Final au bénéfice duquel sont réalisées les prestations.

### **3. Prestations effectuées**

Les Auto-Entrepreneurs, mécaniciens peuvent intervenir dans le cadre des prestations listées en annexe.

**Vos références**Contrat **10288489704**Référence client **0641399920****GARANTIES SOUSCRITES****ASSURANCES AUTOMOBILES****DISPOSITIONS GENERALES****GARANTIES ACQUISES**

Dans les tableaux ci-après, la mention "souscrite" indique quand la garantie est acquise. Dans ce cas, cette garantie s'applique à tous les véhicules appartenant à la catégorie - quand elle est mentionnée - au regard de laquelle figure une réponse affirmative.

**MODES ET LIMITES D'INDEMNISATION**

Si par suite d'un même évènement plusieurs véhicules sont endommagés, cela constitue un seul et même sinistre.

Nous garantissons la perte du véhicule assuré ou les frais de réparation fixés par expertise. Le remboursement ne peut être supérieur à la valeur du véhicule déterminée par l'expert au jour du sinistre, l'indemnité sera réglée hors taxes pour les assurés pouvant récupérer la TVA.

**REGLES APPLICABLES AUX FRANCHISES**

Les franchises sont appliquées par véhicule selon les montants définis dans les tableaux ci-après.

Si plusieurs franchises sont applicables pour un même véhicule, elles sont cumulables entre elles. Toutefois, les franchises pour usage non conforme et pour conducteur novice prévues à l'article 1.1.3 des conditions générales ne s'appliquent qu'une seule fois par sinistre ;

Cumul des franchises par sinistre :

Si dans un même sinistre plusieurs véhicules sont endommagés, les franchises restent applicables par véhicule selon les règles indiquées au paragraphe précédent.

Responsabilité Civile Automobile Art 1.2	Modes et limites d'indemnisation par évènement	Franchise par véhicule
<b>SOUSCRIT</b>  Véhicules assurés : Confiés OUI Neufs non immat NON Sous trois volets NON De propriété NON	Dommages corporels illimités  Dommages matériels 7.622.500 euros        Recours 15 500 euros Avance sur recours 15 500 euros sans dépasser 80 % de la valeur avant sinistre	Néant  Si usage non-conforme : 900 euros  Si conducteur novice : 900 euros

**Vos références**Contrat **10288489704**Référence client **0641399920**

Dommages Accidentels Art 1.3	Modes et limites d'indemnisation par événement	Franchise par véhicule
SOUSCRIT  Véhicules assurés : Confiés OUI Neufs non immat NON Sous trois volets NON De propriété NON	150 000 euros	10 % du montant du dommage Mini 300 euros maxi 600 euros  Si usage non-conforme : 900 euros  Si conducteur novice : 900 euros

Incendie – Explosion – Grêle – Tempête Art 1.4	Modes et limites d'indemnisation par événement	Franchise par véhicule
SOUSCRIT  Véhicules assurés : Confiés OUI Neufs non immat NON Sous trois volets NON De propriété NON	150 000 euros	10 % du montant du dommage Mini 300 euros maxi 600 euros

Vol Art 1.5	Modes et limites d'indemnisation par événement	Franchise par véhicule
SOUSCRIT  Véhicules assurés : Confiés OUI Neufs non immat NON Sous trois volets NON De propriété NON	150 000 euros	10 % du montant du dommage Mini 300 euros maxi 600 euros

Bris de Glaces Art 1.6	Modes et limites d'indemnisation par événement	Franchise par véhicule
SOUSCRIT  Véhicules assurés : Confiés OUI Neufs non immat NON Sous trois volets NON De propriété NON	Si glaces remplacées : valeur de remplacement _____  Si glaces réparées : montant de la réparation	20 % du montant du dommage _____  Néant

**Vos références**Contrat **10288489704**Référence client **0641399920**

Catastrophes naturelles Art 1.7	Modes et limites d'indemnisation par évènement	Franchise par véhicule
SOUSCRIT	Dommages directs selon garanties souscrites	Légale

Accessoires effets bagages Art 1.8	Modes et limites d'indemnisation par évènement	Franchise par véhicule
NON SOUSCRIT		

Attentats, actes de terrorisme Art 1.9	Modes et limites d'indemnisation par évènement	Franchise par véhicule
SOUSCRIT	Dommages directs selon garanties souscrites	Selon garanties souscrites

Pertes financières Art 1.11	Modes et limites d'indemnisation par évènement	Franchise par véhicule
SOUSCRIT	Aux conditions de l'article 1.11	Néant
Véhicules assurés :		
Confiés	OUI	
Neufs non immat	NON	
Sous trois volets	NON	
De propriété	NON	

Manifestations, émeutes Art 1.13	Modes et limites d'indemnisation par évènement	Franchise par véhicule
SOUSCRIT	Dommages directs selon garanties souscrites	Selon garanties souscrites

Sécurité du conducteur Art 2.1 à 2.5	Modes et limites d'indemnisation	Franchise
NON SOUSCRIT		

**Vos références**Contrat **10288489704**Référence client **0641399920**

Protection juridique	Modes et limites d'indemnisation
SOUSCRIT	Option 1 : aux conditions de l'annexe n°660106C Limite globale de garantie : 17 396 euros Dont frais et honoraires : limites de l'article 4.7 Seuil d'intervention : 386 euros

ASSISTANCE	Modes et limites d'indemnisation	Franchise
NON SOUSCRIT		

Responsabilité Civile Professionnelle Art 3.2	Modes et limites d'indemnisation	Franchise générale
SOUSCRIT		Sur dommages matériels et Immatériels par sinistre :
. Définition générale	. Dommages corporels, matériels et immatériels confondus 7.650.000 euros sans pouvoir excéder pour les dommages matériels et immatériels confondus 1.350.000 euros par sinistre dont 180.000 euros pour les dommages immatériels consécutifs	
. Dispositions particulières :		10 % du montant du dommage Mini 300 euros maxi 600 euros
- dommages immatériels	Dommages immatériels non consécutifs 180.000 euros par sinistre	
- dommages aux véhicules des préposés	Dommages matériels et immatériels confondus 180.000 euros par sinistre	
- faute inexcusable et faute intentionnelle	Dommages corporels 1.000.000 euros par année d'assurance	
- atteinte accidentelle à l'environnement	Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs 750.000 euros par année d'assurance	

**Vos références**Contrat **10288489704**Référence client **0641399920**

Responsabilité Civile Professionnelle après travaux et livraison des véhicules Art 3.3	Modes et limites d'indemnisation	Franchise Générale
SOUSCRIT	Dommmages corporels, matériels et immatériels confondus 1.350.000 euros par année d'assurance dont 180.000 euros pour les dommages immatériels	Sur dommages matériels et immatériels par sinistre  10 % du montant du dommage mini 300 euros maxi 600 euros

Défense et Recours Art 3.5	Modes et limites d'indemnisation	Franchise
SOUSCRIT	15.500 euros par sinistre	Néant

## **DISPOSITIONS PARTICULIERES**

### **Engagements contractuels**

La garantie n'est accordée que si l'assuré formalise par écrit ses engagements contractuels vis-à-vis du client final, y compris la nature et les modalités techniques de la prestation. Ces engagements passent par l'acceptation des conditions générales d'utilisation et de la charte de bonne conduite par les assurés. Il s'oblige à en communiquer copie à l'assureur sur sa simple demande.

### **Mise en œuvre**

L'exposition des garanties d'assurance GOOD MECANO s'engage à informer les bénéficiaires couverts par les garanties d'assurance souscrites avec AXA et à en supporter les coûts (ex : supports de communication). AXA accompagnera GOOD MECANO dans la rédaction des contenus et devra valider par écrit son accord sur les contenus communiqués aux bénéficiaires et au public.

**La communication :** tout document et support relatif au contrat d'assurance et/ou citant expressément AXA, et l'utilisation envisagée desdits documents ou supports doivent faire l'objet d'une information préalable et écrite à AXA afin d'obtenir une validation écrite des informations la concernant et concernant les garanties d'assurance, et ceci avant toute utilisation de ces documents ou supports

**Utilisation de la Marque :** Les dénominations et marques AXA et AXA France sont des marques protégées qui sont la propriété exclusive du Groupe AXA. Il est interdit à GOOD MECANO d'utiliser l'enseigne, la marque, le nom commercial et/ou le logo d'AXA, ou tout dérivé, sans l'autorisation préalable et expresse d'AXA.

En cas de manquement majeur aux obligations ci-dessus par l'une des Parties, AXA se réserve le droit de suspendre ou résilier le contrat d'assurance, à l'issue d'une procédure amiable infructueuse. La résiliation sera alors effective après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, à l'issue un délai de trente (30) jours ouvrés à compter de la date de première présentation de ladite lettre.

**Vos références**Contrat **10288489704**Référence client **0641399920**

## CONVENTIONS

### 1. Echéance

L'échéance principale du contrat est fixée au 01.01 de chaque année.

### 2. Autres dispositions

Les garanties données par AXA sont portées en co-assurance par AXA France IARD SA et par AXA Assurances IARD Mutuelle.

### 3. Durée du contrat

Le présent contrat est souscrit pour une durée d'un an avec tacite reconduction, sauf résiliation par l'une des parties dans les cas et conditions prévus aux Conditions Générales, avec préavis de résiliation de **2 mois**. Il est également résiliable hors échéance principale dans les cas et conditions prévus aux conditions générales.

### 4. Informatique et libertés

"Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'Article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée :

Du caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour l'établissement des conditions particulières ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.

Que les destinataires des données personnelles me concernant pourront être d'une part, et en vertu d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés, les collaborateurs de l'assureur, responsable du traitement, tant en France qu'au Maroc, dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance et d'autre part, ses intermédiaires, réassureurs, organismes professionnels habilités ainsi que les sous-traitants missionnés.

Que mes données peuvent être utilisées dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du groupe auquel il appartient.

Que je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA - Service Information Clients - 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex pour toute information me concernant.

Que les données recueillies par l'assureur lors de la souscription et des actes de gestion peuvent être utilisées par le Groupe AXA à des fins de prospection commerciale. Je peux m'y opposer en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessus."

Fait à Paris, en triple exemplaire, le mardi 24 juillet 2018

**Le souscripteur**

(Cachet commercial si entreprise)

**Pour la société**



**Vos références**Contrat **10288489704**Référence client **0641399920****ANNEXE****Freinage**

- Remplacement Jeu Plaquettes Frein avant / arrière
- Remplacement Jeu Disques Frein avant / arrière
- Remplacement Kit Freins Tambours arrière
- Remplacement Jeu Mâchoires Frein arrière
- Remplacement Cylindre Roue
- Purge et Remplacement Liquide de Frein
- Remplacement Étrier Frein
- Remplacement pompe à vide
- Remplacement jeu de Flexible de Frein
- Remplacement Maître-Cylindre de frein

**Direction / Suspension / Train**

- Remplacement Jeu Amortisseur avant / arrière
- Remplacement Jeu Ressort Suspension avant / arrière \*
- Remplacement Roulement Roue avant / arrière
- Remplacement Jeu Bielle Barre Stabilisatrice avant / arrière
- Remplacement Jeu Rotule Suspension avant / arrière
- Remplacement Triangle Suspension avant / arrière
- Remplacement Crémaillère Direction \*
- Remplacement Pompe Direction Assistée
- Remplacement Cardan
- Remplacement Colonne Direction \*
- Réglage Parallélisme et Géométrie avant / arrière \*
- Remplacement moyeu avant / arrière
- Remplacement Soufflet Cardan

**Montage Carrosserie**

- Remplacement Pare-Chocs avant / arrière
- Remplacement Aile avant / arrière
- Remplacement Grille de Calandre
- Remplacement Grille avant
- Remplacement Phare avant
- Remplacement Feu arrière
- Remplacement Rétroviseur
- Remplacement Capot
- Remplacement Pare-Brise avant / arrière \*
- Remplacement vitre latérale \*
- Remplacement custode avant \*
- Remplacement Renfort de Pare-Chocs avant / arrière
- Remplacement Pare-boue avant / arrière

## **Vos références**

Contrat **10288489704**

Référence client **0641399920**

## **Peinture Carrosserie**

- Peinture Pare-Chocs avant / arrière
- Peinture Capot
- Peinture Aile avant / arrière
- Peinture Porte avant / arrière
- Peinture Rétroviseur

## **Entretien**

- Remplacement Filtre Air
- Remplacement Filtre Huile
- Remplacement Filtre Carburant
- Remplacement Filtre Habitacle
- Remplacement Huile Moteur
- Remplacement Huile Boite Vitesse Automatique
- Remplacement Batterie
- Remplacement Jeu Essuie-Glace Avant
- Décalaminage

## **Moteur**

- Remplacement Kit Embrayage et Volant Moteur \*
- Remplacement Kit Distribution \*
- Remplacement Pompe à eau
- Remplacement Kit Courroie Accessoire
- Remplacement Jeu Bougie Préchauffage / allumage
- Remplacement Alternateur
- Remplacement Poulie d'Alternateur
- Remplacement Démarreur
- Remplacement Injecteur Diesel / essence \*
- Remplacement Support Moteur
- Remplacement Poulie Damper
- Remplacement Joint Culasse \*
- Remplacement boîte de vitesse automatique / manuelle \*
- Remplacement Câble d'Embrayage
- Remplacement Capteur PMH
- Remplacement Débitmètre d'air
- Remplacement Émetteur d'Embrayage
- Remplacement Pompe à Huile
- Remplacement Pompe Injection \*
- Remplacement poulie accessoire
- Remplacement Récepteur d'embrayage
- Remplacement Turbo \*

## **Vos références**

Contrat **10288489704**

Référence client **0641399920**

## **Refroidissement & Climatisation**

- Remplacement Radiateur Moteur
- Remplacement Radiateur Chauffage
- Remplacement Thermostat d'eau
- Remplacement et Purge Liquide Refroidissement
- Remplacement Condenseur Climatisation
- Remplacement Compresseur Climatisation
- Révision Climatisation \*
- Remplacement du Ventilateur de refroidissement
- Remplacement Détendeur Climatisation
- Remplacement Évaporateur de Climatisation
- Remplacement filtre déshydrateur
- Remplacement intercooler
- Remplacement Pulseur d'Air Habitable
- Remplacement Radiateur Huile
- Remplacement Sonde Température
- Remplacement Thermocontact de ventilateur
- Recharge climatisation \*
- Diagnostique climatisation \*

## **Echappement**

- Remplacement Catalyseur
- Remplacement Tuyaux d'échappement
- Remplacement Silencieux Arrière
- Remplacement sonde Lambda
- Remplacement Vanne EGR
- Remplacement additif filtre à particules
- Remplacement Silencieux Intermédiaire

## **Divers**

- Diagnostique électronique
- Remplacement ampoule clignotant
- Remplacement ampoule feu stop
- Remplacement Ampoule Phare avant
- Remplacement Klaxon
- Remplacement lève-vitre avant / arrière
- Remplacement Moteur d'essuie-glace
- Remplacement Pressostat huile

*\* Non permise aux Autoentrepreneurs*